

Robert Lafore

## La fidélité et l'ambition

Nouvelle maquette pédagogique, nouveau diplôme, nouveaux locaux, nouveau site Internet... Cette accumulation de formes nouvelles justifie, s'il en était besoin, la création d'un support écrit original destiné à accompagner tous ces changements.

Le magazine que vous découvrez à l'instant est le produit d'une volonté et d'une nécessité. La volonté est ambitieuse : elle veut marquer une présence, occuper un espace, répondre aux questions au besoin en les suscitant. La nécessité est évidente : sans amplification, la voix ne porte pas, sans émission il n'existe pas d'échange et sans échange une institution dépérit très vite.

Nous avons choisi de mettre en place un outil pratique, sobre, clair et diversifié, susceptible d'intéresser tous ceux qui fréquentent Sciences Po Bordeaux. Mais nous avons voulu aussi produire un document capable de surprendre, de retenir l'attention, d'informer tout simplement tous les partenaires de notre institution, à un titre ou à un autre. En trois livraisons par année universitaire, cet objet donnera à dire, c'est du moins son objectif, en se laissant lire. □□□

Suite en page 2 >>>

# Bien former sans fermer « à la rencontre des lycées »

Sciences Po Bordeaux a organisé dernièrement dans ses locaux une rencontre avec des proviseurs et des professeurs de lycées du Grand Sud-Ouest. Près d'une quarantaine d'établissements était représentée, des départements de la Charente, de la Charente-Maritime, de Dordogne, de la Haute-Garonne, de Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, de la Haute-Vienne et de la Vienne. La journée a été articulée autour d'une présentation de l'enseignement de Sciences Po Bordeaux, d'une visite des locaux, d'un déjeuner et d'un débat qui portait sur le recrutement et les conditions d'accès à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Son Directeur, Robert Lafore, a tout d'abord présenté la nouvelle scolarité à Sciences Po Bordeaux, effective depuis septembre 2001. Celle-ci se caractérise par quatre années d'études au lieu de trois et par une réforme des sections de deuxième cycle en 3<sup>e</sup> année. Il a ensuite insisté sur l'ouverture du recrutement aux jeunes bacheliers, demandant aux proviseurs et aux professeurs présents quels étaient selon



eux les modes opératoires les plus judicieux pour transmettre l'information aux élèves. Sciences Po Bordeaux doit lutter en effet soit contre l'ignorance, soit contre l'autocensure des élèves de Terminale. Ces derniers estiment, à tort, qu'une année de prépa s'avère nécessaire pour réussir à Sciences Po. De fait, depuis trois ans, le nombre des candidatures de jeunes bacheliers à l'examen d'entrée en 1<sup>ère</sup> année diminue régulièrement :

36 % en 1999, 32,5 % en 2000 et 31,6 % en 2001. Une situation commentée par les participants à cette journée, qui ont développé trois idées majeures. Malgré les efforts déployés par l'Institut pour aller à la rencontre des lycéens, à travers soit les salons, soit les conventions signées avec certains établissements, le déficit d'information semble tout d'abord persistant. □□□

Suite en page 6 >>>

## Sommaire

Bien former sans fermer

Pages 1 6 7

Israël : sang illusion ni solution

Page 9

COLLOQUE DE LA REVUE INTERNATIONALE DE POLITIQUE  
COMPARÉE A BORDEAUX :

Bordeaux sans comparaison

Pages 3 4 5

Le grand oral de Jean-Pierre Lecourt

Page 10

Gestion, adaptation et évolution

Page 11

LE CENTRE DE DOCUMENTATION :

l'eldorado de Sciences Po Bordeaux

Page 8

et aussi...

CHRONIQUE : Jean Petaux

Page 2

TRAJECTOIRE : audition d'une auditrice

Page 12

EDITORIAL  
SUITE...

□□□ Le titre « Extension(s) » que nous avons retenu, volontairement métaphorique, recouvre précisément la période actuelle que vit Sciences Po Bordeaux. C'est vrai que nous allongeons notre envergure, en « augmentant la voilure », ne serait-ce qu'en choisissant clairement de positionner notre diplôme à un niveau de « Maître », à Bac+5. C'est vrai que, physiquement, nous allons accroître notre superficie de 1000 m<sup>2</sup> de bâtiments supplémentaires à l'horizon de septembre 2003. C'est encore exact que nous voulons étendre la base de notre recrutement pour ouvrir nos portes à tous ceux qui n'auraient pas, spontanément, songé à Sciences Po Bordeaux comme mode de formation. C'est aussi évident que nous appréhendons désormais extensivement notre palette de formation en inscrivant à notre programme des matières jusqu'alors moins prises en compte.

Mais au-delà des faits et des actes, d'autres formes « d'extensions » s'imposent : celles du domaine du questionnement, du champ du débat, de la compréhension des faits politiques, sociaux, économiques, culturels, de la découverte de nouveaux espaces de discussion. Ces contributions trouveront leur place dans les pages de ce périodique, comme, dès ce numéro, elles apparaissent dans notre dossier sur le recrutement et sur la recherche en politique comparée.

C'est cette conjugaison entre le fond et la forme, cette tension entre un développement raisonné sans lequel il n'est pas d'avenir durable et une réflexion ouverte sans laquelle il n'est de certain que la sclérose, qui donnent à un établissement comme Sciences Po Bordeaux son statut le plus intéressant. Celui d'un lieu original, au service du public et de l'intérêt collectif.

Sans confondre l'impératif de changement avec la trahison des principes fondateurs, sans remplacer l'ambition légitime par la médiatisation superficielle. ■

Robert LAFORE

# Ce qui est blanc n'est pas nul (et inversement)

Les travaux scientifiques sur le vote blanc ou nul sont rares. Une telle situation contribue certainement à rendre encore plus mystérieux ce comportement électoral du « troisième type ». Autant l'étude désormais célèbre d'Alain Lancelot, actualisée par les recherches de Françoise Subileau, a contribué à mieux faire connaître les ressorts de l'abstention, autant la compréhension du vote blanc ou nul reste lacunaire. On ne peut qu'espérer une vraie recherche sur ce sujet. S'il n'est pas sérieusement envisageable de traiter ici une telle question, l'analyse des élections présidentielles depuis 1965 permet, néanmoins, de rappeler quelques notions, avant l'édition 2002.

Deux séries de pourcentages méritent d'être rapprochées : le taux d'abstention (par rapport aux inscrits) et le taux de « blancs et nuls », (par rapport aux votants), pour chacun des seconds tours des élections présidentielles. En 1965, le taux d'abstention était de 15,68%, le taux de « blancs - nuls » de 2,78%. En 1969, l'abstention atteignait un chiffre record et jamais dépassé au second tour : 31,1%, les « blancs - nuls » montaient à 6,52%. En 1974 : 12,67% d'abstention, « blancs - nuls » : 1,33%. En 1981 : abstention : 14,15%, « blancs - nuls » : 2,89%. En 1988 : abstention : 15,93%, « blancs - nuls » : 3,65%. En 1995 : 20,34%, « blancs - nuls » : 6,03%. Un premier constat s'impose : les deux taux évoluent parallèlement. Quand la part relative des abstentionnistes augmente, celle de ceux qui se déplacent dans les bureaux de vote pour montrer leur refus de choisir entre les deux candidats finalistes s'accroît.

Comparons les deux élections où la proportion des « blancs et nuls » est la plus élevée : 1969 et 1995. Dans le premier cas deux candidats de droite s'affrontent au second tour, Georges Pompidou et Alain Poher. Ils ont obtenu, à eux deux, au soir du premier tour, 67,8% des suffrages

exprimés et leur challenger communiste, Jacques Duclos, pour le Parti Communiste Français a réussi une remarquable performance en venant échouer à deux « points » de Poher, obtenant 21,3% des voix. Le PCF a définitivement « réglé » la question du second tour cette année-là en qualifiant les deux finalistes « de bonnet blanc et blanc bonnet »... Le pourcentage élevé des votes blancs et nuls, dans ces conditions, tout comme la masse des abstentionnistes, au second tour, sont logiques : 1.295.000 bulletins blancs ou raturés sont recensés.

En 1995, la situation est tout autre. On est revenu à un affrontement traditionnel « droite - gauche », mais Chirac et Jospin totalisent à eux deux à peine plus de 40% des suffrages exprimés au soir du premier tour, montrant ainsi que leur offre politique respective et spécifique dispose d'une capacité d'attraction plutôt limitée, puisque 16.770.000 voix se sont portées sur les sept autres candidats quand ils n'en ont recueilli, ensemble, que 13.004.000. Dès le premier tour, le nombre de bulletins blancs ou nuls apparaît élevé : 850.000 (soit 2,77% par rapport aux « votants »), chiffre record pour une élection présidentielle. Au deuxième tour, la situation prend une ampleur spectaculaire et inédite (mise à part l'élection de 1969 dont nous venons de rappeler les circonstances politiques particulières) : alors que la participation a augmenté de 1,28% au second tour

et que 404.000 électeurs de plus sont allés voter, on compte 1.871.000 bulletins « blancs ou nuls » dans les urnes, chiffre atteint une seule fois, depuis 1945, lors du référendum sur l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté Européenne, en 1972...

Que signifie un tel comportement électoral ? Faut-il donc que soit grand le désaveu, le désir de sanction, le constat de la différenciation des programmes et la manifestation du « refus des projets », mais faut-il que soit toujours élevé, a contrario, le degré de civisme, le niveau de culture politique « participative », pour qu'à côté de la traditionnelle « pêche-à-la-ligne », apparaisse cette attitude nouvelle consistant à manifester dans l'urne son mécontentement, par un papillon blanc ou un bulletin raturé.

Aragon, en 1981, pour ne pas voter Mitterrand au second tour, aurait, dit-on, glissé dans l'urne un bulletin au nom du candidat de la « gauche », signé de sa main, annulant ainsi son vote, et voulant qu'on le sache, bien sûr... On saura désormais qu'en votant massivement « blanc ou nul », une partie du corps électoral signe ainsi un « ras-le-bol » que les acteurs politiques seraient bien inspirés d'entendre, à défaut de savoir y répondre. ■

Jean PETAUX

## BREVES

## Simulation électorale

La Fédération des Associations d'Anciens Elèves des Sciences Po de province, animée par Stéphane PUSATERI, a eu la riche idée de mettre en place une élection présidentielle grandeur nature dans les huit Instituts concernés, quelques jours avant les premier et second tours, fin avril 2002. Tous les étudiants en formation initiale, dans les différents Sciences Po répartis sur l'ensemble du territoire, sont appelés à voter le même jour, dans les conditions réelles du scrutin. Les résultats seront collectés et présentés aux médias nationaux et régionaux. L'histoire dira si l'échantillon ainsi constitué aura été représentatif ou pas. ■

# Colloque de la revue internationale de politique comparée **Bordeaux,** **sans comparaison**

L'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux a été le théâtre du premier colloque international de la Revue Internationale de Politique Comparée. Celui-ci visait à contribuer à la promotion de la politique comparée en France et dans l'espace francophone et à établir le bilan des réflexions théoriques et des travaux empiriques en cours.

L'événement, inauguré par Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Robert Lafore, Directeur de Sciences Po Bordeaux, Gérard Hirigoyen, Président de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, G. Lachapelle, Secrétaire Général de l'Association Internationale de Sciences Politiques, prenait appui sur la Revue Internationale de Politique Comparée (RIPC), représentée par André-Paul Frogner, professeur de science politique à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, membre du Comité de rédaction.

Cette publication scientifique, créée au printemps 1994, a pour mission de servir de moyen d'expression aux politistes francophones soucieux d'utiliser la méthode comparative dans l'analyse des phénomènes transnationaux.



Séance inaugurale du colloque le 21 février 2002

La diversité des communications qui ont été données pendant les deux jours et demi du Colloque démontre l'amplitude du champ de la politique comparée. Les intervenants, représentant au total 30 pays de langue francophone, ont abordé des sujets tels que : « Y a-t-il des paradigmes dans les sciences

sociales comparatives ? », « Problématique de la démocratisation dans le monde arabe : un état de débat », la démarche cosmo-systémique et la politique comparée », « Des armées aux politiques militaires : enjeux d'une comparaison », Religion et politique en Europe de l'Ouest », « Vers un corps électo-

ral européen ? Une construction ambiguë », « Musique et identité : chanter l'amour, musique, fierté et pouvoir », « La construction des identités communautaires : une comparaison Afrique du Sud, Irlande du Nord, Israël/Palestine », etc.

□□□

Suite en page 4 >>>

## Qu'est-ce que la politique comparée ?

Daniel-Louis Seiler, professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux et comptant parmi les animateurs du premier colloque de la Revue Internationale de Politique Comparée, a traité de la comparaison en politique dans son livre « La politique comparée » paru en 1982 chez Armand Colin. L'auteur applique la méthode comparative au champ politique. Sa réflexion s'appuie à la fois sur les classiques de la sociologie (Durkheim, Marx, Weber) de l'épistémologie (Bachelard, Popper, Wittgenstein). L'ouvrage débute par une citation d'Emile Durkheim : « Nous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre. Quand ils peuvent être artificiellement produits au gré de l'observateur, la méthode est l'expérimentation proprement dite. Quand, au contraire, la production des faits n'est pas à notre disposition et que nous ne pouvons que les rapprocher tels qu'ils se sont spontanément produits, la méthode que l'on emploie est celle de l'expérimentation indirecte ou métho-

de comparative ». Ce faisant, l'auteur définit la politique comparée « comme l'application de la méthode comparative à la science politique, et ce sur une base transnationale ».

A quand remontent les fondements de la politique comparée ? Daniel-Louis Seiler précise « qu'en sa préhistoire, nombre de philosophes du politique présentèrent, à la suite de Platon et d'Aristote, leurs classifications des régimes politiques ». Dans l'histoire contemporaine, depuis la fin des années cinquante, les recherches comparatives se sont multipliées et la politique comparée a acquis ses lettres de noblesse. D'abord dans les universités américaines qui lui accordent, depuis les années soixante, une place non négligeable. Dans le monde francophone ensuite, via les universités québécoises. La France rattrape le temps perdu et un nombre croissant d'Instituts d'Etudes Politiques et de Facultés de Droit dispense un enseignement de politique comparée aux étudiants. Le premier colloque international de la Revue Internationale de Politique Comparée qui s'est tenu à Bordeaux du 21 au 23 février 2002 confirme cette évolution. ■

suite de la page 3



Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine

□ □ □ Au total, pas moins de 55 communications, recoupant les thématiques des cinq ateliers « paradigmes » : « Outils méthodologiques »,

« Forces, attitudes et comportements politiques », « Identités, communautés et citoyennetés » et « Rôles, régimes et institutions », ont été offertes à un public spécialisé, constitué d'étudiants et de chercheurs en science politique.

Les thèmes retenus pour le colloque procédaient en fait d'une série d'observations, à la fois théoriques, épistémologiques et méthodologiques sous le titre générique « faire de la politique comparée au XXI<sup>e</sup> siècle ».

### Un satisfecit général

Ce colloque international s'est inspiré du triple défi que la RIPC s'est efforcée de relever.

D'abord, montrer qu'il est possible de faire de la politique comparée en langue française et participer ainsi au développement d'un champ scientifique qui reste le parent pauvre de la science politique française en fournissant un moyen d'expression pour les comparatistes francophones, particulièrement pour les jeunes chercheurs.

Ensuite, refuser tout enclavement identitaire et linguistique en mettant à la disposition du lecteur des travaux non seulement anglophones mais aussi rédigés dans d'autres langues (espagnol, italien, norvégien...).

Enfin, servir à plus long terme de

point de ralliement aux comparatistes d'expression française.

Des objectifs atteints si on retient l'implication des intervenants français et étrangers ayant participé de bout en bout à ce colloque, riche en moments festifs : réception à la mairie de Bordeaux, dîners officiels, excursion à Saint-Emilion, etc.

Un satisfecit partagé par André-Paul Frogner : « Ce colloque constitue une très belle réussite, tant par la qualité de son organisation que par le contenu des communications, qui ont abordé tous les grands problèmes. Les travaux ont suscité de riches échanges. La politique comparée est une approche qui offre de réelles



### Une longue tradition bordelaise

Bordeaux est l'héritière d'une longue tradition de la Politique comparée, comme nous l'explique Daniel-Louis Seiler, cheville ouvrière de la RIPC.

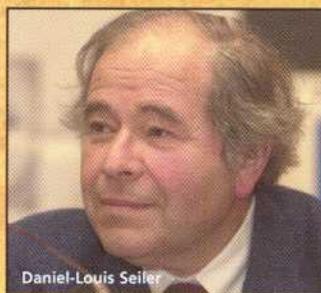
**EXTENSION(S) :** Bordeaux est-elle une place forte de la Politique comparée ?

**Daniel-Louis SEILER :** Il existe une longue tradition de la politique comparée à Bordeaux, initiée par deux de ses célèbres penseurs. Montaigne tout d'abord, qui pourrait être considéré comme le père de la comparaison avec son « Essai sur les cannibales ». Montesquieu ensuite, auteur du premier grand livre comparatif avec « De l'Esprit des Lois ». Aujourd'hui, Sciences Po Bordeaux, le Centre d'Etude sur l'Afrique Noire, le « CERVL, Pouvoir, Action Publique, Territoire », le Centre

d'Etude sur le Canada et le Québec et d'autres Centres d'Etudes de Bordeaux III et Bordeaux IV sont ouverts à cette approche et contribuent effectivement à faire de Bordeaux une place forte de la politique comparée.

**E. :** Comment est née la RIPC et quelles sont ses ambitions ?

**D.L.S. :** La nécessité de disposer en langue française d'une revue qui traiterait de politique comparée s'est imposée au fil du temps. La création de la publication dont la préparation remonte à 1992 a été effective en 1994. Elle résulte d'une coopération entre Sciences Po Bordeaux et les Universités de Lille et de Louvain, en Belgique. Cette revue scientifique, qui édite trois numéros par an au printemps, s'adresse aux chercheurs et aux étudiants spécialisés, ainsi qu'à certains



Daniel-Louis Seiler

journalistes. Le « Monde Diplomatique » recense certaines de nos éditions. La RIPC, qui a pour objectif de développer les études comparatives, bénéficie aujourd'hui d'une notoriété spontanée. Elle publie de plus en plus d'articles libres et dispose d'un réservoir d'auteurs non négligeable. Elle se prépare à franchir un nouveau

palier avec la constitution d'une communauté de chercheurs comparatistes et projette d'éditer un ouvrage qui reprendra les principales communications données à l'occasion du colloque international de Bordeaux.

**E. :** A quoi tient selon vous le succès du Colloque international RIPC à Bordeaux ?

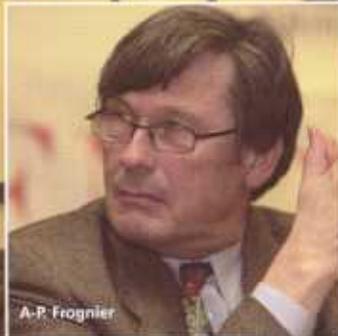
**D.L.S. :** Les communications ont été très satisfaisantes, tant par leur contenu que par la diversité des provenances. Les débats ont été à la hauteur de nos espérances et le public nombreux pour un colloque aussi pointu que celui-ci. Son succès tient pour beaucoup enfin au travail d'organisation remarquable effectué par Céline Thiriot et de son équipe, qui se sont investis cœurs et âmes dans ce colloque international de haute tenue. ■



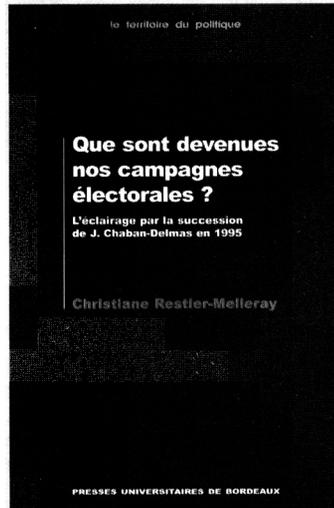
G. Hirigoyen



G. Lachapelle



A.P. Frogner



**RESTIER-MELLERAY (Christiane),**  
Ce livre est le premier de la nou-

oire du poli  
le médiatisée, la suce:  
haban-Delmas à bord  
1995, mais aussi des travau  
saxons. C. Restier tente de

**BONIN (Hubert) (dir.),** *Transnational companies (19th-20th centuries)*, Editions P.L.A.C.E., Paris. (Actes du Congrès de l'European

septier

**DALOZ (Jean-Pascal),**  
tion and Political Elite Leo  
parative Perspecti-  
ve, in Fredr 3ELSTAD et Jostein  
GRIPSRUD ( *Power, Aesthetics,*  
*Media, O: niPub, 2001. ■*

emière

Troisième :  
de baptêr

antes, six di

parues) espec  
ment la ple de  
'mmes » étai  
des étu djants

sec-

orale,

e Sai  
rt :

es élevées er

9 ; Simc  
eth Badi

In bémoi  
le même.

d'Ormesson  
d'Encausse

; Hélène ère  
ançois Ma

Le se  
auer

s ont

ann: u 86'  
end

déc

# Le bon profil

*Yann Lejolivet, responsable du recrutement et de l'intégration à la direction des Ressources Humaines du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, nous explique pourquoi son établissement bancaire s'intéresse au profil des élèves de Sciences Po.*



**EXTENSION(S) :** Pourquoi Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest s'intéresse-t-il aux jeunes diplômés de Sciences Po Bordeaux ?

**Yann LEJOLIVET :** Notre caisse régionale a lancé un plan à moyen terme 2003 qui prévoit la création nette de 180 emplois. Tous les emplois à pourvoir sont commerciaux, soit en agence bancaire, soit en gestion de portefeuille, soit en conquête de clientèle, soit enfin en mission d'expertise. Dans ce vivier, nous avons besoin de personnes compétentes pour assurer des fonctions managériales. Les études politiques sont ouvertes à l'activité économique et le profil des étudiants de Sciences Po nous paraît adapté aux postes proposés.

**E. :** La formation « généraliste » de Sciences Po ne constitue donc pas un caractère handicapant ?

**Y. L. :** Non, bien au contraire. La formation générale - expert en tout, spécialiste en rien - nous paraît être

le meilleur gage de compréhension du monde dans lequel nous évoluons actuellement. La capacité d'adaptation et d'évolution s'avère déterminante dans notre activité, en phase directe avec l'actualité. Aujourd'hui, un représentant du secteur bancaire et financier vit successivement différents métiers. Plus sa formation initiale l'a préparé à cette disposition, plus sa réussite professionnelle sera rapide et durable. Les étudiants de Sciences Po Bordeaux qui ont suivi les spécialisations Économie et Finances ou Service public paraissent prédisposés à nous rejoindre.

**E. :** Vous êtes, vous-même, un ancien de Sciences Po. Quel bilan tirez-vous des étudiants de Sciences Po qui ont intégré votre établissement bancaire ?

**Y. L. :** Il n'y a pas d'analyse préétablie. À l'usage, il s'avère que l'adaptation se fait plutôt bien. Certains diplômés peuvent éventuellement éprouver un sentiment de frustration dans les premières années, mais

ils comprennent vite qu'il est nécessaire de faire son apprentissage avant de pouvoir évoluer. Nous avons aussi l'exemple d'étudiants qui ont souhaité vivre une expérience personnelle après Sciences Po et qui nous rejoignent ensuite. Notre organisation mutualiste et coopérative est de nature à motiver des jeunes qui sont soucieux de leur environnement. Nous ne sommes pas philanthropes, mais la dimension citoyenne du Crédit Mutuel donne un petit supplément d'âme à notre activité.

**E. :** Plus généralement, que pensez-vous du recrutement des élites en France ?

**Y. L. :** La France, dans le recrutement de ses élites, a la particularité de faire en sorte que tout soit joué à 22 ou 23 ans. Sur ce point, je la compare à la France de l'Ancien Régime. Il manque cruellement une prise en compte de la pratique opérationnelle des choses. Une expérience de terrain me semble très favorable pour évoluer et exercer les responsabi-

tés. Heureusement, le recrutement des élites en France s'euro-péanise et l'influence de la Noblesse tend à disparaître.

## Le Crédit Mutuel en bref

4 ou 5<sup>e</sup> réseau bancaire en France, le Crédit Mutuel compte 28 000 collaborateurs. Dirigé par des administrateurs élus ou bénévoles, l'établissement bancaire regroupe 18 fédérations régionales. Celle du Sud-Ouest possède son siège historique et administratif à Angoulême, et son siège social et des moyens communs à Pessac. Banque de plein exercice, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest couvre les départements de Charente, de Dordogne et de Gironde. Il disposait de moins de 600 collaborateurs en 1997 et devrait en dénombrier plus de 900 fin 2003. ■

## Paroles de proviseurs et de professeurs ...

Quelques propos de proviseurs et professeurs présents à la journée « A la rencontre des Lycées » ...

Jacques MARTY, du lycée Jacques Monot à Lescar (Pyrénées-Atlantiques) :

« C'est une démarche intéressante. Nous allons réunir les élèves potentiellement intéressés sur notre bassin géographique et demander à Sciences Po d'intervenir en faisant témoigner un de leurs anciens étudiants ».

Elisabeth BESGROVE du Lycée Saint-Sernin de Toulouse (Haute-Garonne) :

« L'accueil a été chaleureux et la présentation très diversifiée. J'ai obtenu des réponses aux nombreuses questions que je me posais. Je pensais que l'admission était fermée par la sélection, alors qu'elle est beaucoup plus ouverte qu'on ne le croit ».

Annie BOUDET, du Lycée Saint-Exupéry de la Rochelle (Charente-Maritime) :

« Il faut saluer cette initiative originale. L'orientation des élèves vers Science Po résulte pour beaucoup d'une démarche individuelle des élèves ou

d'un relais des proviseurs. Ce sont les voies vers lesquelles l'Institut de Bordeaux doit concentrer ses efforts pour faire passer les messages ».

Anne MAURY, Professeur de Sciences Économiques, Prépa HEC, Lycée Aliénor d'Aquitaine de Poitiers (Vienne) :

« C'est une bonne chose que de chercher à démocratiser l'accès de Sciences Po Bordeaux à l'échelon des lycéens et à créer des passerelles avec les établissements secondaires. Sciences Po est une alternati-

ve intéressante aux Ecoles de Commerce qui doit être proposée aux bacheliers ». ■



## suite de l

s Po Bordeaux s  
osition de tous l  
our faire passe

seurs co ent égale-  
'image « é de Sciences  
ur aux éli ' compris à  
isposent des aj itudes sou-  
ignement.

1ère année avois  
%. L'intérêt de cette rencontre  
ic les lycées, plébiscitée par les  
ticipants (voir encadré), était  
nifeste. Une journée qui s'est ter-  
minée par les interventions d'Anne  
iaudin, Directrice du Centre de Pré-  
paration à l'Administration Géné-  
rale, de Pierre Sadran, Directeur de  
Ecole Doctorale de Science Poli-  
tique, de Jacques Palard, délégué à  
la recherche et de Claude Sorbets,  
irecteur du CERVL-CNRS. ■

## LE JEU DES SEPT FAMILLES

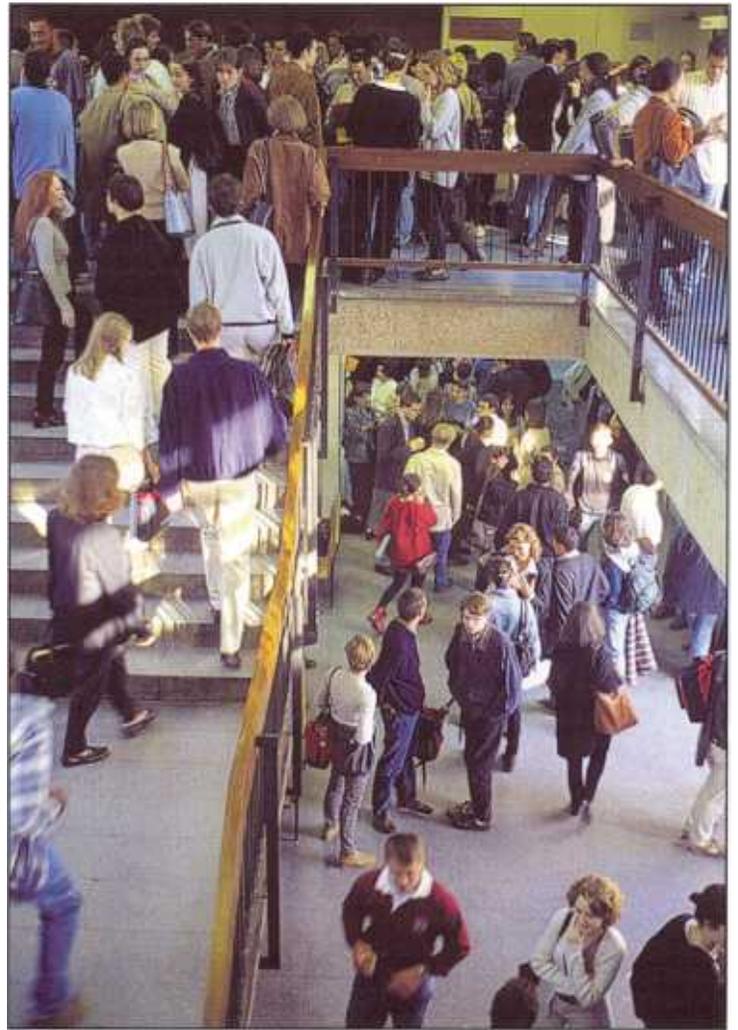
L'analyse de la profession du père de famille des élèves de Sciences Po Bordeaux donne une indication toujours intéressante sur le rapport entre « catégories socioprofessionnelles » et « orientations scolaires et universitaires ». Si les professions libérales (14%), les cadres administratifs et cadres techniques d'entreprise (11,5%), les cadres de la fonction publique (11,5%) et les professeurs et professions scientifiques (9%) se taillent toujours la part du lion, toutes les origines sont dorénavant représentées à Sciences Po Bordeaux : chefs d'entreprises de plus de 10 salariés

(5,5%), policiers et militaires (3%), ouvriers (3%), employés divers (3%), agriculteurs exploitants (2,5%), emplois civils et agents des services de la fonction publique (2%), contremaîtres et agents de maîtrise (2%), professions intermédiaires, santé, travail social (2%), artisans (2%), commerçants et assimilés (2%), instituteurs (2%), etc. Soit une grande diversité d'origine sociale, facteur d'émulation et vision pluraliste du monde. A noter qu'une centaine d'élèves (soit 1 sur 7) bénéficient, en formation initiale, d'une bourse d'enseignement ou de mérite. ■

Question à ... Robert Lafore,  
Directeur de Sciences Po Bordeaux

**Quelle est la finalité de votre politique d'ouverture vers les lycées ?**

Les filières de recrutement de Sciences Po Bordeaux se sont structurées de manière spontanée. Elles sont constituées soit de classes préparatoires aux grandes écoles, soit de lycées avec lesquels nous entretenons des relations régulières. Mis bout à bout, ces filtres de sélection influent sur l'origine sociale de nos élèves, issus de familles des classes moyennes et supérieures (lire ci-dessus). Les Instituts d'Etudes Politiques réfléchissent à cette problématique. Sciences Po Paris a pris une position à fort impact de communication (lire ci-contre). Nous nous attachons de notre côté à nous rapprocher des établissements pour faciliter l'accès à l'information pour le plus grand nombre. Notre politique d'ouverture a moins pour finalité de renverser les logiques du système éducatif que d'agir sur les représentations que les élèves de terminale se font de notre établissement. L'intériorisation par cette population des logiques de sélection produit des phénomènes d'autocensure. Beaucoup de jeunes adoptent des stratégies de bas niveau. Nous nous efforçons de leur apporter une autre solution, contribuant ainsi à faire en sorte qu'un pourcentage d'assez bons élèves issus de nouveaux horizons puisse intégrer notre Institut, où ils connaîtront ni plus ni moins de difficultés que les élèves prétendent meilleurs. ■



## Sciences Po Paris : une démarche qui fait débat

Sciences Po Paris a mis en place à la rentrée universitaire 2001 une nouvelle procédure de sélection à destination de lycéens relevant de l'éducation prioritaire. Pour être valable, l'initiative a dû être portée au niveau législatif. Elle a été adoptée le 28 juin 2001 par les Parlementaires, et validée par le Conseil Constitutionnel le 11 juillet dernier. Le principe est d'assurer un quota de places réservé à des élèves issus d'établissements situés dans des « Zones d'Education Prioritaire », c'est-à-dire dans des quartiers ou des communes considérés comme « défavorisés ». Cette initiative, très médiatique, a été commentée par les uns et par les autres. Certains y voient une démarche de démocratisation, d'autres un principe de discrimination positive. Les lycéens concernés ont fait l'objet d'un

examen d'entrée spécifique et d'une rentrée aménagée. Les élèves retenus suivront les mêmes enseignements et seront soumis aux mêmes épreuves. Cette disposition ne concerne qu'un nombre très restreint d'étudiants.

**En savoir plus.**

Alors que plusieurs articles, pas toujours pertinents, ont été publiés récemment, on attirera volontiers l'attention du lecteur sur le site Internet « phosphore.com » qui présente très intelligemment les évolutions en cours et l'état des rapports entre l'IEP de Paris et les Instituts de province.

**Adresse :**

<http://www.phosphore.bayardweb.com/>

**Rubrique :** « Etudes », puis dans « Après-bac » choisir « On en parle ».

# Le centre de documentation : l'eldorado de Sciences Po

*Le centre de Documentation de Sciences Po Bordeaux s'apparente à une mine d'or. Suivez le guide !*

Le visiteur patenté du centre de documentation de Sciences Po Bordeaux peut se promener dans des galeries de couloirs et de rayonnages, croiser des orfèvres de la reliure, consulter des tonnes d'ouvrages et découvrir quelques pépites de la littérature politique. L'alchimiste des lieux s'appelle Monique Dollin du Fresnel. Conservatrice de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, responsable de la documentation depuis 1976, elle connaît la richesse du site dans ses moindres détails. Celui-ci se distingue par un fonds exceptionnel sur l'Afrique noire, considéré comme l'un des plus importants d'Europe dans les domaines des sciences sociales, humaines et économiques.

Une source bibliographique exceptionnelle, intimement liée au Centre d'Etude d'Afrique Noire, unité mixte de recherche (UMR) du CNRS et de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP), associée à Sciences Po Bordeaux. Le spécialiste pourra y consulter des milliers de documents, comme la collection complète des journaux officiels de l'ex-Afrique Équatoriale Française ou ceux de feu la colonie du Dahomey de 1944 à 1948.

Le centre de documentation a également hérité de collections privées ou publiques remarquables. La bibliothèque personnelle de Jacques Ellul, professeur à la Faculté de Droit et à Sciences Po Bordeaux jusqu'à son départ à la retraite en 1981, grand intellectuel mondialement connu, a ainsi été cédée à l'établissement. Celle-ci sera accessible au cours de l'année.

L'an dernier, une chercheuse américaine est venue travailler sur cette précieuse documentation (1). La bibliothèque centrale se distingue par un choix exceptionnel de quotidiens britanniques, italiens, espagnols et russes, archivés comme il se doit pour résister à l'usure du temps. Un patrimoine qui a valu à la documentation de Sciences Po d'être désignée « pôle de conservation » par l'organisme qui gère le Catalogue Collectif National des Publications en série. Enfin, les bibliothèques de l'IEP participent au prêt entre bibliothèques et à d'autres réseaux (ESOP, IBISCUS, etc.).

Signalons enfin la constitution de 7 000 dossiers de presse depuis 1967 sur des sujets d'actualité. Un outil



Monique Dollin du Fresnel, conservatrice des bibliothèques

très appréciable, empruntable ou consultable sur place, pour se constituer rapidement une bibliographie.

## *Efficacité et modernité*

Le nombre total d'ouvrages, de périodiques, de dossiers de presse, de microformes et de cédéroms dépasse le demi-million d'exemplaires. Certains de ces documents ont bénéficié d'une reliure maison. Un travail artisanal assuré par les duettistes hors pair d'un service commun avec Sciences Po Paris. Du bel ouvrage réservé à des documents qui pourraient pâtir du temps et de l'encombrement des lieux. Depuis sa naissance, le centre de documentation a connu 3 vagues de travaux. Aujourd'hui, c'est une litote que de parler d'un manque de place. Monique Dollin du Fresnel et sa vingtaine de collaborateurs (trices) ont épuisé tous les trésors d'ingéniosité pour repousser les murs. Comme les rayonnages roulants sont au bout du rouleau, un projet d'agrandissement du centre est sur les rails. En attendant, c'est l'optimisation des outils informatiques et la qualité de l'accueil qui ont sauvé la mise. L'utilisation d'un logiciel de recherche documentaire a permis aux utilisateurs de mieux

exploiter les ressources offertes et d'élargir le champ de leur investigation. L'an dernier, l'informatisation des thesaurus et leur harmonisation avec la Bibliothèque Nationale ont renforcé le dispositif.

Un nouveau progiciel permettra de travailler en réseau avec d'autres bibliothèques. La numérisation des ouvrages libres de droit et des meilleurs mémoires fait également partie des prévisions à court terme. « *Nous nous efforçons d'offrir à tous un centre de documentation de qualité, efficace et moderne, digne du 21<sup>e</sup> siècle. Dans le même temps, nous attachons de l'importance à l'accueil, notamment pour les personnes qui ont perdu le contact avec l'ambiance universitaire* ».

Pour ceux et celles qui recherchent des données assez spécialisées, le centre de documentation pourrait devenir leur eldorado ... ■

(1) Autre fonds très spécialisé, celui lié à l'existence d'une deuxième UMR du CNRS et de la FNSP associée à Sciences Po Bordeaux : le « CERVL, Pouvoir, action publique, territoire », en passe de devenir pôle d'excellence européen sur l'analyse territoriale de la politique.

## La fiche de lecture de la documentation de l'IEP

Le centre de documentation est divisé en quatre services : Bibliothèque Centrale, Service de Documentation, Bibliothèque de recherche et Atelier de reliure. Outre les étudiants, des entreprises privées, les collectivités et services publics et quelques particuliers utilisent les ressources documentaires de Sciences Po, qui compte 1750 abonnés cette année et a enregistré 200 000 visiteurs sur l'année 1999-2000. Parmi les chiffres les plus significatifs du centre de documentation, signalons sa capacité de stockage d'ouvrages (5 km linéaires), ses places assises (300 au total) et ses 130 000 notices informatisées et accessibles par Internet : <http://www.iep.u-bordeaux.fr/bibliotheques/>

Pour bénéficier des services du centre de Documentation de Sciences Po Bordeaux, téléphoner au 05 56 84 42 58 ou envoyer un e-mail à [doc@iep.u-bordeaux.fr](mailto:doc@iep.u-bordeaux.fr)

## Au rythme du monde

# Israël : sang illusion ni solution

*Ancien élève de Sciences Po Bordeaux, Thomas Weil (promo 93) travaille au sein du département «business development» d'une société israélienne spécialisée dans la surveillance électronique. Il réside à 20 kilomètres au nord de Tel-Aviv, entre Hertzliyah et Kfar-Saba. Nous l'avons interrogé fin février 2002 sur la situation en Israël.*

**EXTENSION(S) :** Comment ressentez-vous dans votre vie quotidienne la violence actuelle du terrorisme en Israël ?

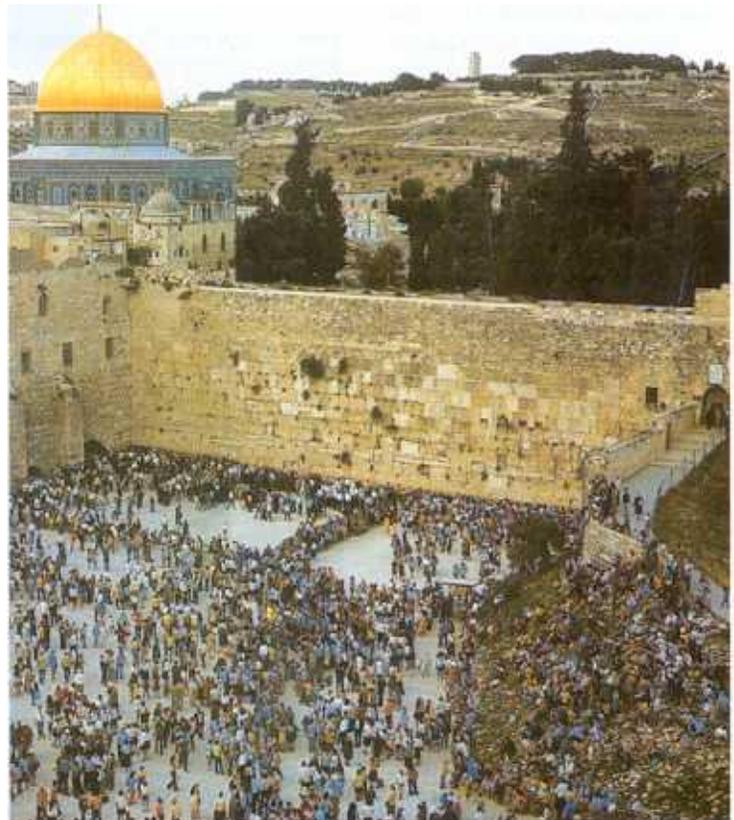
**Thomas WEIL :** Il ne se passe pas un jour sans qu'une alerte liée à un colis suspect ne perturbe la circulation routière. Les photos des victimes d'attentats tués dans la nuit font la une des journaux tous les matins. Les chauffeurs de bus augmentent le volume des infos à chaque nouveau bulletin d'informations. La population se demande combien de temps la situation pourra perdurer. En revanche, on ne sent pas plus de suspicion de la part de ses voisins aujourd'hui qu'hier. Changer sa manière de vivre, en se cloîtrant chez soi par exemple, est perçu ici comme une défaite psychologique, réfutée par une majorité d'Israéliens.

**E. :** En dehors des attentats, comment s'exprime la «cause palestinienne» en Israël ?

**T.W. :** L'expression « cause palestinienne » n'est jamais prononcée. Les gens en ont tout simplement ras-le-bol. Peu leur importe de savoir si cette cause est juste ou pas. La population est en grande partie d'accord, si leur sécurité est garantie, pour que les Palestiniens disposent d'un Etat propre. Le problème fondamental tient dans le traumatisme causé par le refus d'Arafat d'accepter le plan Barak à Camp David en juillet 2000. En avançant l'argument du droit au retour des réfugiés palestiniens à l'intérieur même du territoire israélien -et non au sein du futur Etat palestinien- les plus pacifistes ont commencé à douter de la volonté réelle du leader arabe de mettre fin au conflit. Donnant ainsi raison au discours de la droite israélienne qui, depuis les accords d'Oslo de 1993, ne cesse de dénoncer la manœuvre d'Arafat.

**E. :** Y a-t-il un autre interlocuteur possible qu'Arafat ?

**T.W. :** Il est certain ici qu'Arafat n'a plus aucun crédit, ni à gauche ni à droite. Mais on ne choisit pas ses interlocuteurs. Pour restaurer la confiance, certains éditorialistes ont avancé l'idée d'un sommet des chefs d'Etat des pays arabes reconnaissant l'existence de l'Etat d'Israël dans ses frontières de 1967 et s'engageant une fois que l'Etat palestinien sera formé à entretenir des relations diplomatiques normales avec Israël (NDLR : voir le plan de paix proposé par l'Arabie Saoudite). Mais n'est-ce pas une nouvelle utopie ?



**E. :** Comment est perçue la politique de Sharon en Israël ?

**T.W. :** Personne ne sait très bien où va Sharon. Il n'a rien proposé de concret, sinon de rétablir la sécurité. Des brèches se font sentir, non pas tant au niveau politique, mais sur le plan économique. Le pays vit une crise économique grave, avec un taux de chômage fort, après des années de croissance exceptionnelle. De mon point de vue, Sharon perdra les prochaines élections sur ce point car son électorat traditionnel (classes moyennes et dé-favorisés) est le plus touché par la crise. Néanmoins, il est très difficile de se prononcer sur l'évolution du conflit israélo-palestinien, la situation, paradoxalement, est très mouvante. Il est possible que cet entre-

tien soit obsolète dès sa parution. Une chose est sûre. La solution idoine semble impossible à trouver à l'heure où je vous parle. Le peuple israélien vit ces néanmoins ces événements avec un certain fataliste. ■

### L'autre visage d'Israël

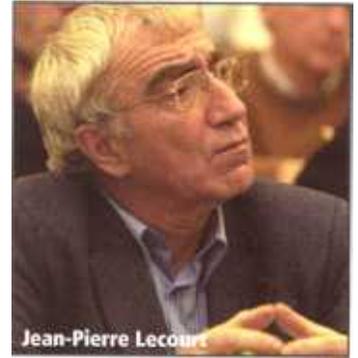
Devant l'impact médiatique des actes de terrorisme et l'enlèvement du conflit israélo-palestinien, il est difficile d'imaginer pour le commun des mortels qu'Israël puisse présenter depuis des années un autre visage que celui de la guerre. Pourtant, le pays respire encore il y a peu une grande quiétude et sérénité, confortés par exemple par une absence quasi totale de délinquance. La vue panoramique de Jérusalem, où cohabitent sur un même plan (notre photo) le Mur des Lamentations, la mosquée d'Omar et le Mont des Oliviers symbolise cette possible réconciliation à laquelle aspirent les peuples concernés.

### QUID ?

La rubrique « Au rythme du Monde » vous propose le témoignage d'un ancien élève de Sciences Po Bordeaux résidant quelque part dans le monde. Une proximité subjective destinée à donner du relief à l'information. Vous retrouverez cette rubrique à chaque numéro d'EXTENSION(S). ■

# Le grand oral de Jean Pierre Lecourt

*Membre du corps enseignant de Sciences Po depuis 1973, Jean-Pierre Lecourt est le coordinateur des Rencontres IEP/SUD OUEST depuis 18 ans. Une fonction qu'il quittera à la fin de l'année universitaire. L'occasion de dresser avec lui une sorte de bilan des Rencontres qui ont marqué des générations d'étudiants et d'invités.*



Jean-Pierre Lecourt

**EXTENSION(S):** Comment sont nées les Rencontres IEP/SUD OUEST?

**Jean-Pierre LECOURT :** En 1984, je réfléchissais à une action qui renforce l'ouverture de l'Institut vers l'extérieur. J'ai contacté cinq grandes entreprises de la région pour leur proposer un partenariat. Jean-François Lemoine, PDG de SUD OUEST, aujourd'hui décédé, m'a répondu favorablement. Dès le mois d'octobre suivant, nous avons mis en place un principe de « Rencontres », très proche de ce qui se fait aujourd'hui. Le principe consiste à inviter des personnalités de tous les horizons pour qu'ils répondent en public aux questions des étudiants ayant suffisamment réfléchi pour être les porte-paroles de l'assemblée. Dès le départ, cet exercice recelait en lui une dimension pédagogique qui a finalement perduré.

**E. :** Quelles étaient les motivations originelles du journal SUD OUEST?

**J.-P.L. :** L'idée était que Sciences Po Bordeaux et SUD OUEST se rendent des services mutuels. Les journalistes du quotidien régional venaient suivre des stages de formation dans notre établissement, et apportaient en retour leur expérience en matière d'interviews. Après un excellent départ, les rencontres se sont banalisées au fil du temps. Nous devenions dépen-

dants des maisons d'édition et les rencontres servaient de tribune aux auteurs, enlevant du même coup le rôle critique dévolu aux étudiants. Depuis plusieurs années, nous sommes revenus aux sources, avec une formule de « Grand Oral » qui semble satisfaire les étudiants et les invités.

**E. :** Qu'est-ce qui fait, selon vous, le sel de ces Rencontres ?

**J.P.L. :** C'est un exercice difficile pour les étudiants comme pour les inter-

venants. Les élèves de Sciences Po s'appliquent à poser des questions auxquelles l'invité n'a pas forcément l'habitude de répondre. Cette logique nécessite un long travail préparatoire en amont. Il implique en effet de maîtriser le sujet, l'œuvre et le parcours de l'invité. Celui-ci doit à l'inverse répondre à des questions qu'il ne connaît pas à l'avance. La spontanéité prend le dessus sur le discours convenu. L'émotion est palpable, ce qui donne à ces rendez-vous une dimension particulière et donne lieu à un florilège de souvenirs (lire encadré). Certaines personnalités ont montré à cette occasion un visage et une personnalité différente de l'image médiatique. Nous n'avons jamais eu vocation à mettre les individus en difficulté. Mais devant l'exigence du Grand Oral, certains ont craqué.

**E. :** Le succès d'un Grand Oral est-il proportionnel à la notoriété de l'invité ?

**J.P.L. :** La présence d'un invité médiatique a une incidence certaine sur l'affluence. Néanmoins, j'ai observé peu à peu que les étudiants ont envie de plus en plus de découvrir des personnalités dont ils n'avaient jamais entendu parler dans les médias, ce dont je me félicite. Il m'a toujours semblé indispensable de susciter le goût de la curiosité des étudiants et d'élargir leur champ de vision intellectuel.

**E. :** Vous quittez Sciences Po Bordeaux et les Rencontres IEP/SUD OUEST. Quel sera votre dernier invité ?

**J.P.L. :** Il s'agira de Jean-Pierre Raynaud, un artiste émérite de l'Art Contemporain. Il réalisera une performance exceptionnelle qui prendra la forme d'une déclaration fictive d'un candidat aux élections présidentielles pendant 90 minutes. Je suis heureux qu'il ait choisi Sciences Po Bordeaux pour effectuer cette prestation originale, dans tous les sens du terme. ■



Grand Oral de Pierre Vidal-Naquet le 31 janvier 2002

## SOUVENIRS SOUVENIRS

Nous avons demandé à Jean-Pierre Lecourt d'effectuer une sélection de « Rencontres » selon les critères de son choix...

### La plus émouvante :

La table-ronde à laquelle participait Jean-Paul ARON, qui venait d'annoncer qu'il allait mourir du sida.

### La plus symbolique :

«La Paix est un Jourdain tranquille» : deux jeunes réalisateurs, l'un palestinien (Omar ALQATAN), l'autre israélien (Eyal SIVAN) se regardaient droit dans les yeux et se découvraient beaucoup de raisons de se respecter !

### La plus protégée :

Le Grand Oral d'Alain JUPPE, en janvier 1996.

### La plus maritime :

Le Grand Oral d'Isabelle AUTISSIER, pour lequel Yves PARLIER avait envoyé un message en direct, depuis son bateau et pour lequel Pierre-Marie BOURGUINAT avait exposé son voilier, devant l'Institut.

### La plus poétique :

Le Grand Oral de Breyten BREYTENBACH, le poète sud-africain qui sortait de nombreuses années de prison.

### La plus gradée :

Le Temps Fort sur «la guerre du Golfe, un an après», dont le public réunit un moment une dizaine de généraux.

### La plus chaleureuse :

Le Temps-Fort du Dalai Lama.

### La plus élégante :

Le Grand Oral de Jean-Charles de CASTELBAJAC, précédé d'un défilé de mode où les mannequins étaient des étudiantes et des étudiants.

### La plus lyrique :

Le Grand Oral de Mireille DELUNSCH, encore jeune cantatrice qui, depuis, enchante les plus grandes scènes du monde.

### La plus littéraire :

La carte-blanche à Dominique FERNANDEZ.

### La plus catalane :

La table-ronde réunissant les romanciers Luis GOYTISOLO, Manuel DE LOPE et Quim MONZO.

### La plus ratée :

Le Grand Oral de Michel NOIR.

### La plus luxueuse :

Le Grand Oral d'Alain-Dominique PERRIN, PDG de Cartier.

### La plus égyptienne :

Le Grand Oral de Jean YOYOTTE.

### La plus fondatrice :

Le Grand Oral de Jean-Pierre RAYNAUD, qui venait de détruire sa maison et qui inaugurerait une série de Grands Oraux accueillant des artistes contemporains : Pascal CONVERT, Gérard GAROUSTE, Joël HUBAUT, Paul REBEYROLLE...

### La plus taumachique :

Le Grand Oral de César RINCON avec démonstration de taumachie dans le patio de Sciences Po.

### La plus musicale :

Le Grand Oral de Iannis XENAKIS.

### La plus suisse :

Le Grand Oral de Jean ZIEGLER.

# Gestion, adaptation, et évolution

*L'arrivée à Sciences Po Bordeaux à la rentrée de septembre 2001 de Jean-Pierre Neveu coïncide avec l'instauration d'une nouvelle organisation de la scolarité et la création d'une spécialisation « Gestion des Entreprises et des Organisations ».*



## Son CV en bref

- 1979**  
Licence d'Histoire - Université de Pau et des Pays de l'Adour
- 1982**  
Master of Arts - University of California, Santa Barbara (USA)
- 1984**  
Master of labor & Industrial Relations - Michigan State University (USA)
- 1988**  
DEA de Sociologie - Université de Toulouse 2
- 1990**  
DEA de Sciences de Gestion Université de Toulouse 1
- 1993**  
Doctorat de Sciences de Gestion Université de Toulouse 1
- 1994**  
Habilitation à Diriger des Recherches
- 1999**  
Agrégation des Universités (Gestion)

*une pratique par nature antinomique à celle du chercheur. J'ai dû m'entraîner à répondre à un type d'interrogations dont je n'avais pas l'habitude ».*

## Plaidoyer pour une autre gestion des ressources humaines

Si le monde du travail et ses incidences sur l'individu font l'objet d'une médiatisation forte, le sujet n'est étudié en revanche que par une poignée de chercheurs en France. Un paradoxe, que Jean-Pierre Neveu explique sans détours. « Le système de gestion dominant actuellement pratiqué en France ne s'intéresse pas fondamentalement à la personne. Des raisons culturelles et institutionnelles expliquent ce retard de l'analyse scientifique ». Pour enfoncer le clou, Jean-Pierre Neveu regrette « qu'il faille toujours convaincre dans notre pays du bien-fondé de la gestion des ressources humaines. Le travail n'est pensé que sur un mode juridique et économique et ce n'est pas la loi sur les 35 heures qui fait exception à la règle ». Une problématique à laquelle Jean-Pierre Neveu souhaite sensibiliser ses étudiants. Il capitalise pour cela sur le travail précédemment effectué par Christine Diard, maître de conférence, qui a beaucoup œuvré pour l'essor des sciences de gestion à Sciences Po Bordeaux. Pragmatique, le professeur de gestion analyse le profil des élèves de sa première promotion et se félicite du défi culturel à relever.

*« Les étudiants de Sciences Po se caractérisent par un certain idéalisme. C'est une situation nouvelle pour eux que de se retrouver confrontés à des éléments de gestion. Il leur faut trouver le bon équilibre entre leur aspiration personnelle et la*

*rigueur inhérente aux fonctions auxquelles ils prétendent. Même si cela est parfois difficile, c'est loin d'être antagoniste ».* Jean-Pierre Neveu l'a d'ailleurs prouvé au cours de sa vie professionnelle. Celle-ci lui a permis de tester « sur le terrain » tous les types d'organisation du travail. Il fut, entre autres, assistant du chef du personnel d'une entreprise américaine, cadre, assistant de formation et responsable de communication interne d'une entreprise de céramique tarbaise et expert auprès de MSF-Hollande à Moscou. Coordonnateur de l'atelier « implication » de l'Association francophone de Gestion des Ressources humaines ou relecteur de la Revue de gestion des Ressources Humaines, il s'intéresse également de très près aux changements organisationnels internationaux, plus particulièrement ceux de l'ex-Union Soviétique. A la lecture de ces informations, vous ne serez pas étonné d'apprendre que Jean-Pierre Neveu aime « évoluer dans un environnement où les choses bougent, comme à Bordeaux IV par exemple ». Quant aux deux mots clés qui qualifient sa vision de la gestion, ils résument Jean-Pierre Neveu et sa discipline : adaptation et évolution. ■

Le professeur de gestion voit dans la nouvelle spécialisation de Sciences Po Bordeaux « le moyen de marier les compétences, de rendre les étudiants plus compétitifs sur le marché de l'emploi, d'élargir le champ de l'institution et de contribuer à l'enrichissement des organisations ». Un credo qui constitue le thème favori de ce Pyrénéen de 42 ans, marié et père de famille, et amateur de randonnées en montagne à ses heures perdues. Son cheminement universitaire passe par l'histoire, les arts, la sociologie et les sciences de gestion.

« Je m'intéresse à toutes les dynamiques qui affectent la cohérence d'une organisation, qu'elles soient fonctionnelles ou dysfonctionnelles » précise-t-il, résumant ainsi en quelques mots plus de vingt ans d'études, d'enseignement et de recherche. La longue série de ses travaux et publications atteste de son champ d'investigation. On peut citer des articles sur « La gestion des ressources humaines à l'épreuve » en 1992, « L'implication syndicale » en 1994, « L'épuisement professionnel : concept et méthodologie » en 1995 ou « Santé mentale au travail et gestion des ressources humaines » en l'an 2000. Ses ouvrages font également référence. Citons « La démission du cadre » en 1996 ou « L'implication au travail » en 2001, sans oublier ses communications dans les colloques et conférences.

Son rapport officiel auprès de la Direction de l'Administration Pénitentiaire lui a valu -actualité oblige- d'être sollicité par les médias (« Libération », « Le Monde » et « France Info » notamment). Un exercice de style inédit pour l'intéressé, contraint de hiérarchiser le fruit de son enquête et de synthétiser en quelques phrases un long travail scientifique. « C'est

# Audition d'une auditrice

*Elodie PORTELLI a quitté les bancs de Sciences Po en 1998 pour faire vivre depuis l'an dernier le service « Audit et contrôle de gestion » de la Communauté Urbaine de Bordeaux (« Bordeaux Métropole »).*

« Ce qui m'a marqué à Sciences Po Bordeaux ? », Elodie Portelli née Charlopain prend quelques secondes de réflexion. Dans son bureau situé au quatrième étage de la Communauté Urbaine de Bordeaux, la jeune femme, diplômée en 1998, section « Service Public », se remémore « certains maîtres de conférence comme Péret (\*), les entraînements, les grands oraux et les devoirs qui s'enchaînaient ». Mais si elle ne devait retenir qu'une image de cette période de sa vie, ce serait « les débats entre étudiants sur tous les sujets possibles et imaginables ». Une liberté de parole, une richesse dans l'échange et une émulation intellectuelle quotidienne dont elle garde un souvenir acéré. « Quand je suis amenée à travailler sur des sujets évoqués à Sciences Po, je replonge dans cette atmosphère passionnante ». Depuis plus d'un an maintenant, Elodie est la seule auditrice interne de « Bordeaux Métropole ». Un poste rattaché au service « Audit et contrôle de gestion » de la collectivité, obtenu par recrutement externe. « C'est une mission plurielle d'audit thématique ou général sur l'ensemble des services internes de la Communauté Urbaine ou de ses structures satellites. Je pense notamment aux associations que nous subventionnons de manière importante, aux sociétés d'économie mixte dont nous sommes actionnaires, ou aux délégations de service public ». Une activité qui lui a valu d'être confondue avec la Chambre régionale des comptes. « J'ai l'avantage d'être jeune et d'être une femme. Les relations s'en sont trouvées facilitées. De plus, ma fonction n'est pas liée au contrôle au sens répressif du terme, mais plus à une mission d'organisation ou de vérification de l'organisation des services et de conformité des procédures ». Un métier finalement très proche des fondements de la formation Sciences Po. « J'ai été préparé à l'étude de dossiers volumineux et la formalisation de recommandations précises.

Je mets donc en pratique ce que j'ai appris, tant en matière de lecture et de hiérarchie de l'information, qu'en matière de rédaction de rapports. La formation généraliste de l'Institut m'a également amenée à m'ouvrir sur tous les sujets et à structurer ma pensée ».

## Un chemin détourné

Une formation initiale confortée dès sa sortie de Sciences Po par un DESS d'aménagement du territoire et d'économie du développement local. La voie de la jeune femme, fraîchement mariée, semble tracée pour le secteur public. Un stage de longue durée à la mairie de Bordeaux sur les impacts prospectifs du tramway sur la rive droite de l'agglomération la met sur les rails. « Ce fut passionnant. J'ai été en contact avec les élus, les citoyens et les acteurs de ce projet. Ce stage m'a donné envie d'évoluer dans les services techniques, auxquels je n'étais pas franchement destinée. Mais sans concours, point de salut pour devenir fonctionnaire. Grâce au DESS, j'ai présenté le concours de catégorie A d'ingénieur subdivisionnaire et j'ai réussi à l'avoir, malgré mon profil atypique ». Un parcours original qui lui vaudra d'essuyer quelques refus en entretien d'embauche. Elodie



s'interroge alors sur son cursus et se réoriente vers un secteur porteur, le contrôle de gestion et l'audit. Elle est acceptée à l'IRGAE en septembre 2000 et se destine à un emploi dans le secteur privé. Jusqu'à cette annonce de la Communauté Urbaine. Embauchée en mars 2001, elle décroche son DESS tout en travaillant. Une trajectoire elliptique pour une carrière qui ne fait que débiter. « J'ai envie de plein de choses. Je vais me présenter prochainement au dernier concours auquel je peux prétendre dans ma filière. Il serait bon à terme que la CUB se dote d'un vrai service Audit Interne, dont j'aimerais prendre la direction. Ensuite,

il est probable un jour ou l'autre que je souhaite revenir à une fonction plus opérationnelle. L'Audit a l'avantage de vous donner une vision horizontale et verticale d'une collectivité ». Quant à Sciences Po Bordeaux, Elodie Portelli garde de nombreux contacts et s'est liée d'amitié avec des professeurs. « L'Institut m'a beaucoup apporté. Si je peux en retour, contribuer modestement au développement de l'établissement et à la réussite de ses élèves, j'en serais très heureuse ». ■

\* Jean-Marie Péret, professeur agrégé de philosophie, maître de conférence de culture générale à Sciences Po Bordeaux.



Directeur de la publication : Robert LAFORE

Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH « Interservice »

Photos : Laurent WANGERMEZ,

Impression : « Imprimerie Cazabonne », Bordeaux

N°ISSN : en cours



SCIENCES PO BORDEAUX

11, Allée Ausone - Domaine universitaire

33607 PESSAC - CEDEX

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.iep.u-bordeaux.fr

j.petaux@iep.u-bordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945, portant création des Instituts d'Etudes Politiques.